



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°3 | Printemps 2007
Varia

L'enfance en danger. « Ils n'ont rien vu » de Catherine Sellenet

Anne-Marie Doucet-Dahlgren



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/345>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Anne-Marie Doucet-Dahlgren, « *L'enfance en danger. « Ils n'ont rien vu »* de Catherine Sellenet », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°3 | Printemps 2007, mis en ligne le 04 mai 2007, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/345>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'enfance en danger. « Ils n'ont rien vu » de Catherine Sellenet

Anne-Marie Doucet-Dahlgren

- 1 En choisissant pour son ouvrage un titre généraliste – qui sonne aussi comme une alarme – « L'enfance en danger », et un sous-titre digne d'une intrigue romanesque : « Ils n'ont rien vu », C. Sellenet prend le parti de mettre simultanément l'accent sur l'existence d'une enfance confrontée à une multitude de mauvais traitements dans notre société, et sur la défaillance du système actuel de protection de l'enfance qui devrait combattre ce phénomène. Elle propose pour cela un état de la question élaboré en recueillant les points de vue des professionnels, des acteurs institutionnels et des acteurs politiques sensibilisés aux problèmes de l'enfance. Si seuls certains de ces partenaires sont aujourd'hui montrés du doigt, il n'en demeure pas moins – en effet – que c'est tout un système qui est concerné et qu'il semble vain de vouloir jeter la pierre à l'un ou à l'autre. Le livre est construit de manière que le lecteur puisse comprendre la logique de ce système de protection de l'enfance, par delà la complexité de son organisation en terme de mesures, de dispositifs de prise en charge, etc. Chaque chapitre présente donc un de ces aspects, sous un intitulé clair et pertinent.
- 2 La piste privilégiée par l'auteur est d'abord d'explicitier les bases sur lesquelles s'appuie la protection de l'enfance, en en rappelant l'histoire. Le cadre juridique français est ainsi revisité à partir de la III^e République, afin de repérer ses spécificités face à un enfant en situation de maltraitance qu'il se doit de protéger, mais aussi de comprendre ce que protéger signifie : protéger contre qui et contre quoi... Les choses auraient-elles changé aujourd'hui ? Ce qui est d'abord souligné, c'est l'ambiguïté induite par l'Ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, actuellement remise en cause : l'enfant peut être considéré autant comme délinquant que comme victime. Pour reprendre les propres termes de l'auteur, en viendrait-on aujourd'hui à protéger l'enfant de ses propres agissements ou bien encore à nous protéger de l'enfant ? Dès lors, quelles sont les répercussions de cette double connexion pour les professionnels et les familles suivies ? Pour répondre à cette question, le choix de C. Sellenet est de mettre en débat la qualité

des pratiques des professionnels de la protection de l'enfance. Trois tendances du fonctionnement actuel du système de protection de l'enfance sont ainsi répertoriées.

- 3 La première concerne les catégories d'enfants en danger, voire en risque, qui s'avèrent floues lorsque l'on examine la façon dont est menée l'évaluation des mauvais traitements infligés aux enfants : tout dépend de l'analyse de la situation faite par les différentes instances habilitées, qu'il s'agisse de mauvais traitements physiques, psychologiques, sexuels, ou environnementaux. Les frontières de ce que l'on peut dire « tolérable » sont extrêmement fluctuantes d'un cas à l'autre et d'une équipe professionnelle à l'autre.
- 4 La seconde tendance est le résultat des effets indéniables des procès largement médiatisés d'Outreau et d'Angers, sur les pratiques en protection de l'enfance. Le point de vue de l'auteur est clair : dire « Comment ont-ils fait pour ne rien voir ? », c'est avant tout faire en sorte de désigner des coupables. D'une analyse critique des rapports analysant les phénomènes en jeu, elle tire quelques leçons pour l'avenir.
- 5 A cela s'ajoute, troisième tendance, une réalité dont attestent un certain nombre de données chiffrées : la pauvreté en pleine expansion. L'auteur en commente les statistiques, s'intéressant aux répercussions de ces conditions de vie difficiles sur la famille et l'éducation des enfants. De quelle façon les enfants pauvres vivent-ils cette réalité qui laissera des traces, absentes de la une des journaux mais néanmoins stigmatisantes ? Force est de constater que la France paraît peu vouloir s'en préoccuper alors qu'une partie de ces enfants est exposée à bon nombre de situations à risque. Cependant, si la pauvreté entraîne des dysfonctionnements, elle n'apparaît pas comme un facteur déterminant de risque de danger voire de placement pour les enfants. Sur ce point, réponse est faite aux préconisations avancées par l'ODAS pour la prise en charge de l'enfance en danger, qui ne prennent pas en compte la complexité de cette articulation pauvreté/mise en danger. L'auteur ne nie pas l'existence d'une précarité relationnelle chez les enfants pauvres, mais insiste sur le fait que le problème est principalement celui de la précarité économique dans bon nombre de situations familiales.
- 6 Comment agir en tant que professionnels face ces dilemmes, tout en conservant à l'esprit l'intérêt de l'enfant ? Les professionnels seraient-ils en train d'inventer de nouveaux modes d'intervention ? Peut-on considérer que ces nouvelles modalités de prise en charge constituent des innovations ? Doit-on, en d'autres termes, renouveler les pratiques, voire innover, et évaluer ensuite, comme le suggèrent les directives de la Loi de 2002-2 ? L'auteur s'appuie sur des expériences en cours depuis une dizaine d'années sur le territoire français pour démontrer le bien-fondé « des placements sans déplacement » comme mesure alternative à celles généralement mises en œuvre : agir autrement pour répondre à d'autres problématiques que celles traitées jusqu'à présent, voilà l'idée forte qui est émise. L'enjeu est de taille et, pour étayer sa proposition, l'auteur reprend les paroles de parents confrontés au placement de leur enfant. C'est un flot de témoignages recueillis lors d'interviews, qui met le lecteur face à la dure réalité de l'expérience de placement et à la difficile coordination à mettre en place entre les différents acteurs de l'éducation.
- 7 L'approche avancée pour parvenir à une meilleure compréhension des enjeux est celle du modèle écologique élaboré par Bronfenbrenner. Cet auteur nord-américain encore peu connu des professionnels de la protection de l'enfance a répertorié les différents systèmes constituant la « niche écologique » au sein de laquelle l'enfant se développe. L'intérêt d'un tel modèle est de permettre aux équipes éducatives une lecture où est prise en

compte la diversité des facteurs et des caractéristiques socio-environnementales dans une situation de maltraitance avérée.

- 8 L'ouvrage est riche en références, points de vue et controverses multiples et d'autres aspects auraient pu être évoqués ici. En ce sens, ce livre ne manque pas d'intérêt et permet de mieux saisir certains phénomènes. Des voies diverses pour l'analyse sont proposées au lecteur, mais celui-ci reste parfois sur sa faim quant aux conclusions qui peuvent en être tirées. L'orientation ainsi prise par l'auteur ne permet pas d'aller au bout des perspectives proposées, même si certains points essentiels sont soulevés et permettent de clarifier une situation à propos de laquelle les avis divergent voire s'opposent.

- 9 ***L'enfance en danger. « Ils n'ont rien vu »***
Catherine Sellenet,
Saint-Étienne, Belin, 2006, 236 pages, 19 euros.